



CERTIFICAT QUALIBAT 2016



ACCREDITATION
N°4-0523
LISTE DES SITES
ET PORTÉES DISPONIBLES
SUR WWW.COFRA.CF

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications mentionnées ci-dessous disponibles sur le site qualibat.com, rubrique « Nomenclature ». Ces exigences découlent de la norme NFX50-091.

NUMÉRO **E7765**

ÉDITÉ LE **03/05/2016**

VALABLE JUSQU'AU **30/07/2016**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2003

Raison sociale : ARIEGE ENERGIE SYSTEMES

Forme juridique : SARL

Sigle : A.E.S.
23 RUE HÉLÈNE BOUCHER
QUARTIER DU PIC
09100 PAMIERES

Capital : 42 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC FOIX

Téléphone : 05 34 01 01 25

Fax : 05 34 01 01 26

Numéro Siret : 450 052 162 00010

Portable :

Code NACE : 4322B

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 42830-09

CENTENERO GÉRARD GÉRANT / CENTENERO GÉRARD CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA BTP 1247000/001 296745

Assurance Responsabilité Civile :

SMA BTP 1247000/001 296745

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2015

Site Internet :

E-mail : lydiecentenero@netcourrier.com

CLASSIFICATION

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 836 898

Tranche de classification : CA3

Qualification Professionnelle

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution	Tranche partielle		Echéance
			Effectif	Tranche	
5311	Installations thermiques (Technicité courante)	27/09/2015		NC	26/09/2019
5412 PROB	Climatisation (Technicité confirmée)	13/02/2015	9	EFF2	30/06/2016
	Nombre total de qualifications : 2				
<p><i>L'attribution de certaines qualifications ou certifications induit une capacité pour l'entreprise à réaliser d'autres types de travaux connexes dans des activités ou spécialités généralement complémentaires. L'information des compétences induites est portée à la connaissance des prescripteurs dans la nomenclature et sur le certificat de l'entreprise. Cette information ne préjuge pas de l'obtention de la qualification ou certification correspondante pour l'entreprise qui en fait la demande.</i></p> <p>Autres compétences induites : 5421-5421-5422-5522</p>					

* ou du plus récent renouvellement

Pour connaître la signification des symboles, se reporter au verso

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

**AGENCE
QUALIBAT**

Alain MAUGARD

AGENCE DE TOULOUSE
IMMEUBLE OCTOGONE
629 RUE MAX PLANCK
31670 LABÈGE

CERTIFICAT QUALIBAT 2016

CE CERTIFICAT ATTESTE

L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS recueillies et contrôlées sur l'établissement. Il garantit pour la (ou les) activité(s) dans laquelle il a été qualifié :

- qu'il est en règle avec les organismes fiscaux et sociaux (situation administrative et juridique) ;
- qu'il est assuré en responsabilité décennale et en responsabilité civile professionnelle (situation administrative et juridique) ;

EN RÈGLE AVEC L'ADMINISTRATION FISCALE

- qu'il a fourni sur l'exercice précédent des données concernant son effectif en personnel et son chiffre d'affaires global hors taxes permettant d'évaluer son aptitude financière et de vérifier sa

capacité propre à mener les travaux qui lui sont confiés (classification en effectif et en chiffre d'affaires) ;

À JOUR DE SES ASSURANCES

- qu'il a démontré son savoir-faire sur des chantiers similaires et justifié de moyens en matériel adaptés permettant de lui reconnaître une capacité technique matérialisée par un numéro de qualification à quatre chiffres (qualification professionnelle).

- qu'il dispose de moyens humains mobilisables dans l'activité pour laquelle il est qualifié (classification partielle).

Sur le certificat sont, par ailleurs, mentionnées la date d'attribution de la qualification (ou de son plus récent renouvellement) et la date d'échéance.

MAÎTRISE DU SAVOIR-FAIRE

Dans la mesure où l'établissement a mis en place une démarche qualité ou environnementale certifiée par Qualibat, la certification de son système figure sur le certificat (système qualité ou système environnemental).

FORTE DE SES RESSOURCES HUMAINES

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL (H.T)	CLASSIFICATION
Moins de 225 k€	CA 1
de 225 k€ à 450 k€	CA 2
de 450 k€ à 900 k€	CA 3
de 900 k€ à 1,35 M€	CA 4
de 1,35 M€ à 2,25 M€	CA 5
de 2,25 M€ à 5,50 M€	CA 6
de 5,50 M€ à 11 M€	CA 7
de 11 M€ à 22 M€	CA 8
de 22 M€ à 55 M€	CA 9
de 55 M€ à 110 M€	CA 10
plus de 110 M€	CA 11

EFFECTIF MOYEN ANNUEL	CLASSIFICATION
1 à 5	EFF 1
6 à 20	EFF 2
21 à 50	EFF 3
51 à 100	EFF 4
101 à 300	EFF 5
Plus de 300	EFF 6



Association loi 1901
55, avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16
www.qualibat.com

Version 18

CERTIFICAT QUALIBAT 2016

